



RAPPORT ANNUEL 2017

Rue de Glasgow 18 - 1070 Bruxelles

Tél. : 02/559.11.10 - info@foodbanks.be - www.banquesalimentaires.be

Compte bancaire IBAN BE15-0682-1093-6530

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

LES ACTIVITES DES BANQUES ALIMENTAIRES

- I. Approvisionnement**
- II. Distribution des vivres**
- III. Logistique**

LA VIE DE LA FEDERATION

- I. Gestion**
- II. Au service des Banques Alimentaires**
- III. Communication**
- IV. Finances**

PERSPECTIVES D'AVENIR

ANNEXES

- I. Banques Alimentaires**
- II. Conseil d'administration de la Fédération**
- III. Organigramme de la Fédération**

INTRODUCTION.

En 2017, les activités des Banques Alimentaires belges se sont, une fois de plus, accrues et ont atteint un nouveau niveau record.

Plus de 157.000 démunis ont fait appel à l'aide alimentaire gratuite via les Banques Alimentaires.

En comparaison avec l'année 2016, cela représente une croissance de 9,7%.

D'autre part, environ 16.500 tonnes de vivres ont été collectés (9,2% de plus qu'en 2016), ce qui est également un record .

L'augmentation du volume de vivres provient principalement de l'augmentation du volume de produits reçus du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD).

Cette croissance n'est pas seulement spectaculaire par les chiffres. L'offre présente également une plus grande diversité de produits et tient mieux compte du besoin d'un assortiment équilibré au point de vue nutritionnel.

Les statistiques démontrent que le rôle des Banques Alimentaires en Belgique est loin d'être terminé. Car les besoins en aide alimentaire gratuite ne cessent d'augmenter.

Les défis auxquels nous serons confrontés en 2018 seront, une fois de plus, très importants. C'est pourquoi nous nous engageons à travailler d'une façon plus professionnelle et d'investir davantage pour l'extension de nos capacités de stockage de produits frigorifiques et surgelés, et pour le transport frigorifique.

Pour la Fédération Belge des Banques Alimentaires, 2018 sera une année spéciale, car la Fédération fêtera ses 30 ans d'existence. Nous profiterons de cette occasion pour nous faire valoir davantage, pour souligner l'importance de notre activité pour la société belge et pour augmenter l'indispensable collecte de fonds.

Enfin, nous voulons aussi exprimer, ici, notre gratitude et notre appréciation à tous ceux et celles qui ont contribué, en 2017, au bon fonctionnement de nos Banques Alimentaires; aux plus de 300 bénévoles; aux 641 associations caritatives agréées et à leurs collaborateurs; aux nombreuses entreprises et organisations qui nous offrent des produits; au SPP-IS qui gère le programme européen d'aide alimentaire et, last but not least, aux nombreux donateurs particuliers pour leur soutien financier indispensable .

Jozef Mottar
Administrateur délégué

Ignace Bosteels
Président

Chiffres-clé 2017

- Banques Alimentaires affiliées	9
- Collaborateurs	303 bénévoles + 18 contrats sociaux
- Associations caritatives agréées	641
- Démonis aidés	157.151
- Vivres collectés	16.488.000 kg
- Frais de fonctionnement	0,15 euro/kg

Les activités des Banques Alimentaires.

I. APPROVISIONEMENT.

Tendances générales.

En 2017, la Fédération Belge des Banques Alimentaires et ses neuf Banques Alimentaires régionales ont distribué près de 16.500 tonnes de vivres, ce qui représente une augmentation de 9,2% par rapport à 2016.

Cette croissance est principalement due à l'augmentation du volume de produits reçus via le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD).

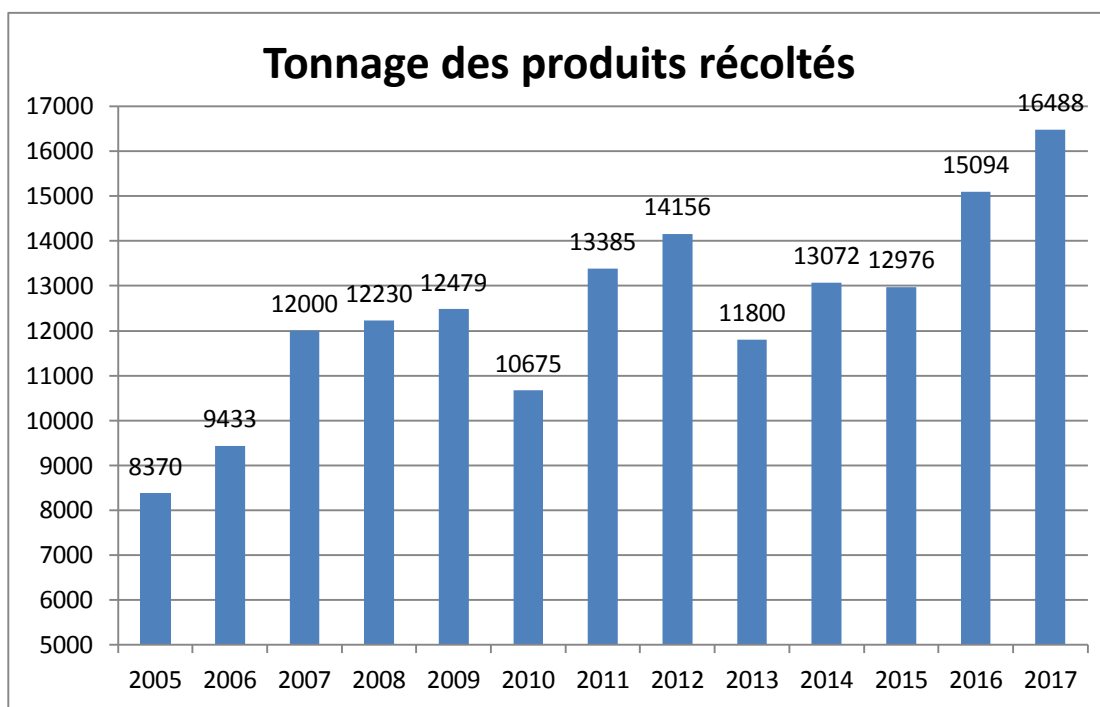
D'autre part, le tonnage de surplus alimentaires, collecté dans le secteur de la distribution alimentaire par les bénévoles des Banques Alimentaires et des associations caritatives agréées a également fortement augmenté (+ 17%).

Ceci a pu être réalisé grâce à une collaboration plus intense avec un important distributeur alimentaire.

Quant à l'assortiment des produits, la différence avec 2016 est faible. Les fruits, les légumes et les produits laitiers restent majoritaires, ce qui est positif car ce sont des produits à grande valeur nutritive. Environ 80% des produits distribués concerne des produits de longue conservation, 15% de produits congelés et 5% de produits frais.

A. Evolution du tonnage des produits récoltés.

1. Tonnage total.



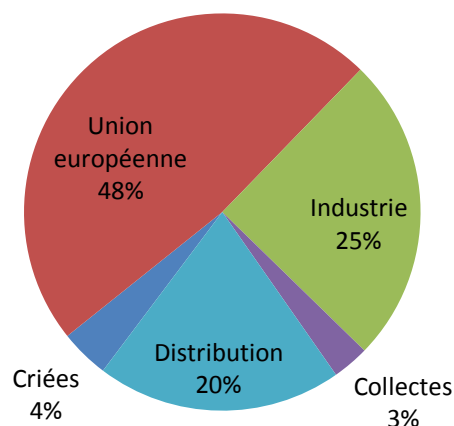
2. Tonnage selon la nature des produits.

Produits	Cat	En tonnes			Pourcentage (%)		
		2015	2016	2017	2015	2016	2017
Produits laitiers	A	3.912	3.333	3.402	22	22	21
Fruits et légumes	B	3.650	3.954	4.163	26	26	25
Secs		22	10	57			
Frais		1.142	1.275	1.086			
Surgelés		557	815	829			
Conserves		1.929	1.855	2.190			
Biscuits-Céréales-Féculents	C	905	2.402	3.579	16	16	22
Boulangerie, pâtisserie		313	409	434			
Céréales, pâtes, riz		586	1.990	2.139			
Farine		6	4	1.006			
Viandes	D	834	464	520	3	3	3
Fraîches		217	307	308			
Surgelées		60	38	52			
Conserves		558	120	160			
Poissons-Fruits de mer	E	127	285	74	2	2	0
Frais		1	7	3			
Surgelés		4	2	4			
Conserves		122	276	66			
Plats cuisinés	F	1.019	1.371	1.497	9	9	9
Frais		177	287	381			
Surgelés		330	381	374			
Conserves		511	703	742			
Produits sucrés - Desserts	G	315	726	809	5	5	4
Secs, conserves		255	665	551			
Surgelés		59	61	58			
Boissons-Sodas	H	1.010	833	943	6	6	6
Huiles-Matières grasses	I	243	488	270	3	3	2
Divers	J	963	1.237	1.432	8	8	8
Total		12.976	15.094	16.488	100	100	100

3. Tonnage selon la source d'approvisionnement.

Source		En tonnes			Pourcentage (%)		
		2015	2016	2017	2015	2016	2017
Industrie FBBA	A	1.834	2.162	1.897	14	14	12
Industrie BA		2.040	2.241	2.149	16	15	13
Distribution FBBA	B	428	643	777	3	4	5
Distribution BA		2.113	2.086	2.410	16	14	15
Union européenne	C	5.198	5.973	8.158	40	40	48
Criées	D	738	972	589	6	6	4
Collectes	E	625	1.017	508	5	7	3
Total		12.976	15.094	16.488	100	100	100

Tonnage selon la source d'approvisionnement



B. Sources d'approvisionnement.

1. Industrie alimentaire.

Le tonnage reçu de l'industrie alimentaire a régressé de près de 8% cette année (Fédération+Banques Alimentaires) passant de 4.403 tonnes en 2016 à 4.046 tonnes en 2017. Et ceci même si au niveau de la Fédération le nombre de donations est en constante augmentation: 335 en 2017 contre 296 en 2016.

La Fédération compte 92 donateurs, principalement du secteur agro-alimentaire et les 10 plus gros fournisseurs en terme de nombre de palettes sont des donateurs réguliers qui représentent 64% du nombre total de palettes reçues par la Fédération.

Il faut souligner aussi que nous recevons, à côté des produits de longue conservation et des produits surgelés, de plus en plus de produits frais. Ce qui est très bénéfique pour la diversité des produits que nous pouvons offrir aux personnes que nous aidons ,mais par contre nécessite plus de capacité de stockage en frigo et l'augmentation de nos frais logistiques (transport, picking et stockage) déjà très élevés.

2. Distribution alimentaire.

Au niveau de la distribution alimentaire et donc de l'enlèvement quotidien par nos bénévoles des invendus dans les grandes surfaces (ce que nous appelons « la Ramasse ») , les chiffres 2017 cumulés de la Fédération et des Banques Alimentaires sont favorables et en nette augmentation: 3.187 tonnes en 2017 contre 2.729 en 2016, soit une belle progression de 17% .

Cette évolution favorable provient des efforts conjugués de nos associations caritatives pour organiser cette ramasse, mais aussi principalement de Colruyt qui nous ouvre chaque

année plus de points de vente où nous pouvons aller récupérer les invendus frais à J-3, c'est-à-dire 3 jours avant la date limite de durabilité. De 4 magasins Colruyt visités quotidiennement en 2015, nous sommes passés à 14 en 2016 et à 44 en 2017. Et il y a encore du potentiel.

En 2017, nous avons continué à diffuser le plus largement possible nos recommandations en terme de récupération des invendus alimentaires (« Best Practices »): nous souhaitons recevoir les produits frais avec DLC (Date limite de consommation) au plus tard à J-2 au moment de l'enlèvement. Si cette demande ne peut être rencontrée, nous recommandons pour les viandes, poissons et plats préparés ou autres produits aptes à la surgélation de les surgeler le dernier jour de durabilité (J-0).

3. Criées.

2017 ne fut pas une bonne année en termes de tonnages récupérés aux niveaux des criées: 589 tonnes contre 972 en 2016, et 738 en 2015. La sécheresse et le gel tardif sont probablement les causes de cette diminution.

4. Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD).

Grâce au Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD), la Belgique reçoit, via l'Union européenne (UE), des moyens financiers à consacrer à l'aide alimentaire ou matérielle des plus démunis.

Il s'agit d'un budget total de près de 88.000.000 euros - pour la période de 2014 à 2020 - à consacrer à l'achat de vivres. Le budget est géré par le SSP – Intégration sociale (SPP-IS).

Sur base annuelle, ce service procure ainsi, à 358 CPAS et à 449 associations caritatives des produits à distribuer, gratuitement, aux plus démunis.

Nos 9 Banques Alimentaires assurent près de 85% de la distribution totale.

Pour la campagne 2017, qui a démarré en septembre 2017 et qui prendra fin en juillet 2018, il est prévu un budget de 14.154.000 euros pour l'achat de 22 produits alimentaires. Le choix de l'assortiment est fait en fonction des besoins des démunis et tient compte – autant que possible – des exigences d'une nutrition équilibrée.

En 2017, 8158 tonnes de vivres, venant du FEAD, ont été distribués, contre 5.973 tonnes en 2016. Cette croissance est due, d'une part à l'augmentation du budget alloué (+ 32,5%) et d'autre part, à la livraison d'une partie importante de la campagne 2016 au cours du premier semestre de 2017. Ce qui a fait monter le pourcentage des produits du FEAD, par rapport à la distribution totale par les Banques Alimentaires, de 40 à 49%.

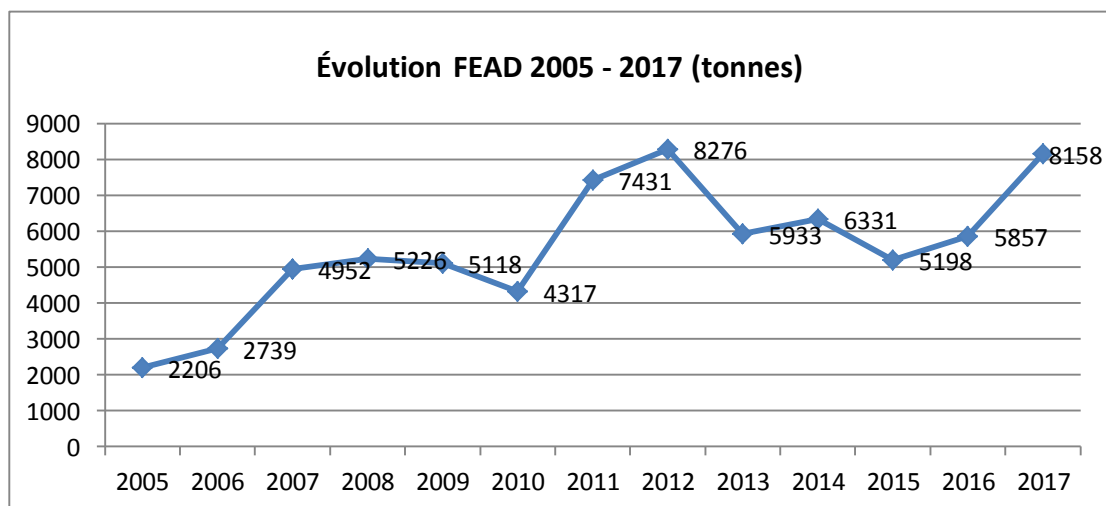
Pour la campagne 2018, un budget nettement plus restreint est prévu, soit d'environ 10.500.000 euros.

Cela se traduira, sans aucun doute, par une diminution de la quantité de vivres à distribuer par les Banques Alimentaires.

Et un autre souci s'annonce: qu'arrivera-t-il après 2020, quand le programme actuel prendra fin?

Pour l'instant, il n'est pas clair qu'il y aura encore une aide alimentaire financée par l'UE et si oui, quels seront les budgets y consacrés.

Le tableau ci-dessous montre l' évolution des quantités de produits distribués par les Banques Alimentaires de 2005 à 2017.



5. Collectes de vivres.

5.1. Collecte Delhaize.

La 27^{ème} collecte Delhaize au profit des Banques Alimentaires a été organisée dans tous les magasins Delhaize du 12 au 18 octobre 2017.

Comme l'année dernière, quatre bons de valeur ont été proposés à la clientèle, suivant la méthode désormais bien rodée: un bon de 1,50 euro pour un petit-déjeuner, un bon de 3 euros pour un déjeuner, un bon de 6 euros pour un dîner et aussi un bon de 9 euros pour les trois repas.

Cette collecte 2017 a rapporté un montant de 606.163,50 euros.

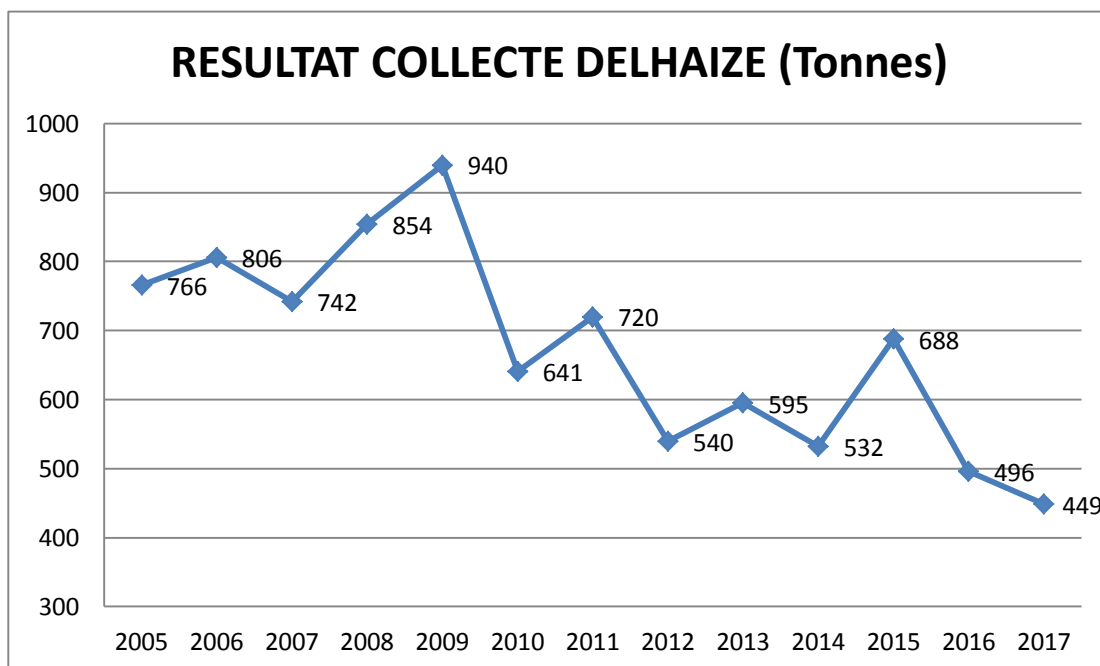
Ce résultat est inférieur au résultat de 2016 (quelques problèmes avec les bons de valeurs dans certains magasins et moins de bénévoles dans certaines régions).

Le résultat obtenu a permis aux Banques Alimentaires de choisir chez Delhaize des produits alimentaires qui correspondent aux besoins des démunis (lait, potages, conserves de légumes, de poissons et de viandes, etc.), un total de 635 palettes, soit 449 tonnes de vivres, bon pour 202.055 repas (base de calcul 3 euros/repas).

Ce résultat s'explique aussi par le fait d'une participation active des bénévoles disponibles (comme les associations, service Clubs, entre-autres les Lions Clubs, les entreprises, les étudiants).

Comme par le passé, le résultat des magasins dans lesquels il y avait des collecteurs-bénévoles était nettement supérieur à celui des autres magasins.

Malgré tous les efforts faits, nous observons une nette tendance à la baisse au cours des dernières années, comme le montre le graphique ci-dessous :



5.2. Collecte Colruyt.

Colruyt a organisé pour la 13^{ième} fois dans tous les magasins du pays la collecte annuelle de vivres du 5 au 18 avril 2017 au profit des Banques Alimentaires.

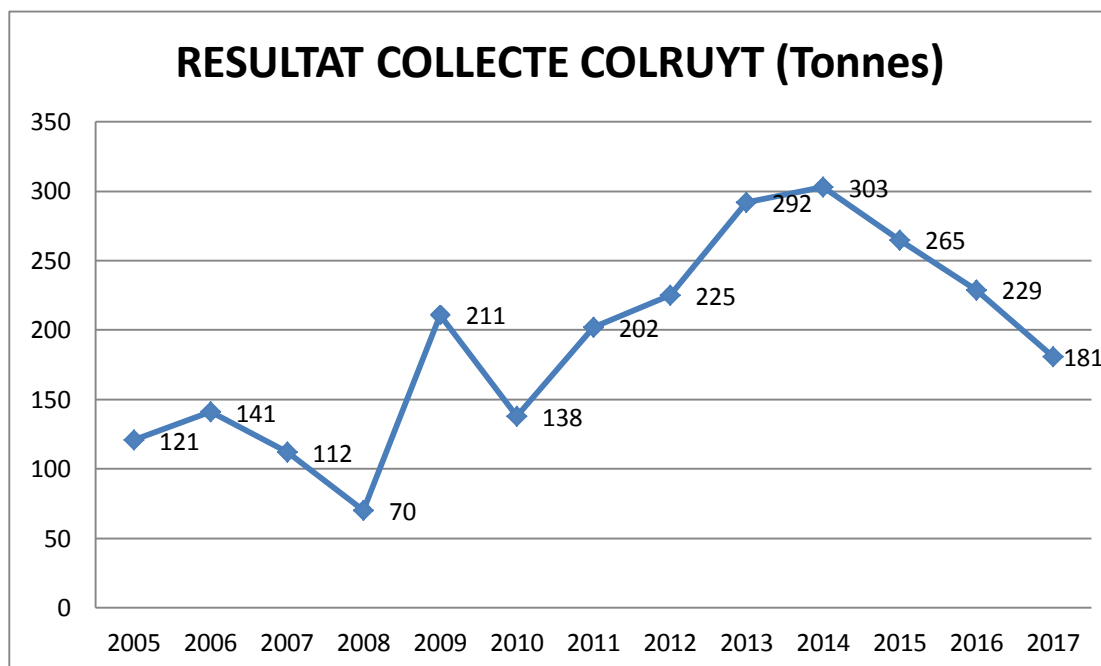
Les clients de Colruyt souhaitant faire un don aux Banques Alimentaires avaient le choix d'offrir, via un système de bons de valeur, un colis de vivres d'une valeur de 3 euros (lait, produits à tartiner, confiture fraises et biscottes) ou bien un colis de vivres d'une valeur de 6 euros (soupe tomates, riz, vol-au-vent, tomates concassées et saumon rose sauvage).

La collecte 2017 a rapporté un montant de 241.208 euro. Ce résultat est supérieur par rapport au résultat de 2016.

Cette belle action a permis à Colruyt d'offrir aux Banques Alimentaires 181 tonnes de vivres, bon pour plus de 80.400 repas (base de calcul: 3 euros / repas).

Ce résultat s'explique aussi par la participation d'un bon nombre de bénévoles présents aux entrées des magasins.

En ajoutant, dans la gamme des produits choisis, des produits plus chers et de qualité nutritionnellement supérieur, le tonnage a diminué comme le montre le graphique ci-dessous.



5.3. Collecte Carrefour.

Chaque année, Carrefour organise au mois de janvier une tombola de tous les cadeaux reçus par les acheteurs de la part des fournisseurs. A cette fin, des tickets de tombola sont vendus aux membres du personnel Carrefour du siège central. Cette vente a eu lieu les 8 et 12 décembre 2017. Et cette année les bénéfices de celle-ci ont été offerts aux Banques Alimentaires. Nous avons reçu la jolie somme de 2.316 euros.

6. Actions spéciales.

- SCOUTOPIA

Le samedi 18 mars 2017, au Palais de Congrès de Liège, les Banques Alimentaires ont participé à l'évènement 'Scoutopia' organisé par la Fédération des scouts. Dans le cadre de cette rencontre les scouts ont eu la possibilité de participer à différents ateliers afin de discuter sur des sujets comme la faim dans le monde et des objectifs de développement durable. Les animateurs scouts ont pu visiter plusieurs stands, dont le nôtre tenu par la Banque Alimentaire de Liège. C'était aussi l'occasion pour nous de présenter la prochaine collecte de vivres Delhaize. D'autre part, Viviane Bessems de la BAL a pu donner une conférence sur le fonctionnement des Banques Alimentaires et sur la situation et les besoins dans la province de Liège.

- LIONS OLD TIMERS

Dans le cadre des festivités organisées autour du centenaire de l'association des Lions Clubs, le District 112c à organisé, le dimanche 23 avril 2017, un rallye ouvert aux ancêtres (Old Timers). L'objectif du rallye: mieux faire connaître les Lions Clubs au grand public tout en offrant une vitrine aux œuvres sponsorisées par les clubs. A cette

occasion, la Banque Alimentaire Bruxelles-Brabant et la Fédération étaient présentes sur stand!

- HOLBRECHT

Nous remercions HOLBRECHT HEDWIG sprl d'avoir mis les Banques Alimentaires en lumière en apposant notre logo sur leur nouveau camion.

- KADOC Gent Expo « Armoede in België »

KADOC (centre de documentation et de recherche de la KU Leuven) a réalisé une exposition concernant la pauvreté en Belgique par le passé et aujourd'hui. L'événement a eu lieu à Gand du 1er septembre au 26 novembre. A cette occasion, KADOC a souhaité de mettre les Banques Alimentaires à l'honneur.

- AGRIBEX ROADSHOW (trailer sur parkings Carrefour).

Dans 9 villes centrales en wallonie et en Flandre du 16/09 au 04/11/2017

Via ce montage interactif, Agribex tenait à informer le grand public à propos de l'agriculture belge. « Nous voulons réduire le fossé entre les consommateurs et les agriculteurs ». Différentes pancartes informaient davantage le visiteur à propos de l'agriculture moderne.

Par ailleurs, les écrans tactiles permettaient aux visiteurs de tester leurs connaissances et d'en savoir plus à propos d'Agribex et des Banques Alimentaires.

- McCAIN « PATATHON »

En partenariat avec les Banques Alimentaires, Mc Cain a organisé une opération engagée autour d'un glanage de pommes de terre. Cette initiative solidaire visait à lutter contre le gaspillage alimentaire, tout en servant la bonne cause. Le premier Patathon belge a eu lieu le dimanche 15 octobre 2017 dans une exploitation de Tourinnes-St-Lambert, dans le Brabant Wallon. 200 citoyens belges ont récolté 2,6 tonnes de pommes de terre! La totalité de la récolte a été offerte aux Banques Alimentaires, ainsi qu'un volume équivalent de flocons de pommes de terre.

- JOURNEE FEDERALE « PAUVRETE SUR LE LIEU DE TRAVAIL »

A l'occasion de cette journée qui s'est tenue le 17 octobre 2017, les Banques Alimentaires étaient présentes sur le marché des stands. L'objectif était de permettre aux participants de la conférence de prendre contact de manière informelle avec les différents organismes actifs autour de cette problématique. Le public cible de cette journée fédérale était principalement les managers fédéraux, responsables des services HR et des services sociaux fédéraux. Près de 120 personnes étaient présentes.

- RAFFINERIE TIRLEMONTAISE

Aux environs de Pâques 2017, la Raffinerie Tirlemontoise (Groupe Südzucker) a organisé, dans le cadre de la convention signée avec la Fédération, une action marketing auprès des clients en mettant sur les emballages le message «Écoutez votre cœur et offrez un peu de douceur, par paquet de sucre fin :1kg vendu, la Raffinerie Tirlemontoise donne 100g de sucre aux Banques Alimentaires». Résultat : 50 tonnes de sucre à distribuer aux démunis.

- JACOBS DOUWE EGBERTS

Jacobs Douwe Egberts a organisé pour la 20^{ème} fois son action « **Café pour tous** » au profit des Banques Alimentaires. Cette action a eu lieu du 1^{er} novembre au 31 décembre 2017. Elle a pour but d'offrir aux démunis un moment de chaleur et de convivialité, geste d'une inestimable valeur pour eux.

Pour chaque paquet de café Douwe Egberts acheté, la société a offert 2 tasses de café aux démunis. Et pour chaque share/like sur Facebook, également 1 tasse de café.

Résultat de l'action: 9.021.581 de tasses de café offertes aux démunis.

- BNP PARIBAS FORTIS

Pour la 6e année consécutive, la Fondation BNP Paribas Fortis à organisé, du 12 décembre 2016 au 13 janvier 2017, l' action de solidarité «Centimes» dans les agences des banques BNP Paribas Fortis et Fintro, ainsi que dans plus de 500 écoles primaires et secondaires. Cette action a permis de récolter 90.865 euros soit l'équivalent de 30.000 repas pour les démunis.

Le volet « média sociaux » de l'action a, lui aussi, porté ses fruits. La Fondation BNP Paribas Fortis s'était engagée à offrir 3 euros, l'équivalent d'un repas chaud, pour chaque partage sur Facebook et Twitter, avec un maximum de 15.000 euros. Au total, les internautes ont partagé et retweeté les messages de la banque pas moins de 7.089 fois.

- INTERPARKING

Comme les années précédentes, la société Interparking a fait un don aux Banques Alimentaires, cette fois-ci de 3.000 euros, à consacrer à l'achat de vivres.

- MELITTA – TOPPITS

Cette année encore nous avons pu compter sur la générosité de la société Melitta Toppits. Nous avons reçu gracieusement 16 palettes de sacs de congélation bien utiles : 5.760 paquets de sacs 3 litres et tout autant de sacs d'un litre.

- KELLOGG'S

Deux projets d'équipement qui étaient inscrits au budget 2017 ont été (en grande partie) payés par Kellogg's :

- 1.000 euros pour la Voedselbank Oost-Vlaanderen (VBO) pour l'achat d'un transpalette peseur;
 - 4.000 euros pour la Banque Alimentaire du Hainaut Occidental et de Mons-Borinage (BAT) pour le financement d'une partie de l'achat d'une cellule de congélation rapide.
- D'autre part, le Kellogg Company 25 Year Employee Fund a offert la somme de 5.000 euros aux séniors de la Banque Alimentaire du Hainaut Occidental et de Mons-Borinage (BAT). Avec cette somme, la BAT a acheté chez Desobry de belles boîtes de biscuits qui ont été distribuées aux démunis de plus de 65 ans aidés par elle.

- CARGILL

Cette année la société Cargill a soutenu notre action en nous offrant 2.500 euros pour l'achat de bacs isothermes bien nécessaires pour réaliser la ramasse dans de bonnes conditions et dans le respect de la chaîne du froid.

- CHEP

La société CHEP encourage les détaillants et les producteurs à lutter contre la faim et le gaspillage alimentaire. Pour ce faire, CHEP a mis sur pied un partenariat avec la Fédération Belge des Banques Alimentaires. Grâce à ce partenariat, CHEP rembourse les coûts des palettes utilisées pour le transport des excédents alimentaires vers les Banques Alimentaires.

II. DISTRIBUTION DES VIVRES.

La distribution des vivres récoltés par les Banques Alimentaires et la Fédération est confiée à un réseau d'associations caritatives agréées, qui ont signé une convention d'aide alimentaire avec une Banque Alimentaire.

Au 31 décembre 2017, ce réseau se présente comme suit:

1. Au niveau du pays.

- Associations caritatives agréées.

La distribution des vivres récoltés est assurée par 641 associations caritatives agréées (626 en 2016).

La plupart de ces associations participent à la distribution des produits du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD), qui ne vise que les plus démunis.

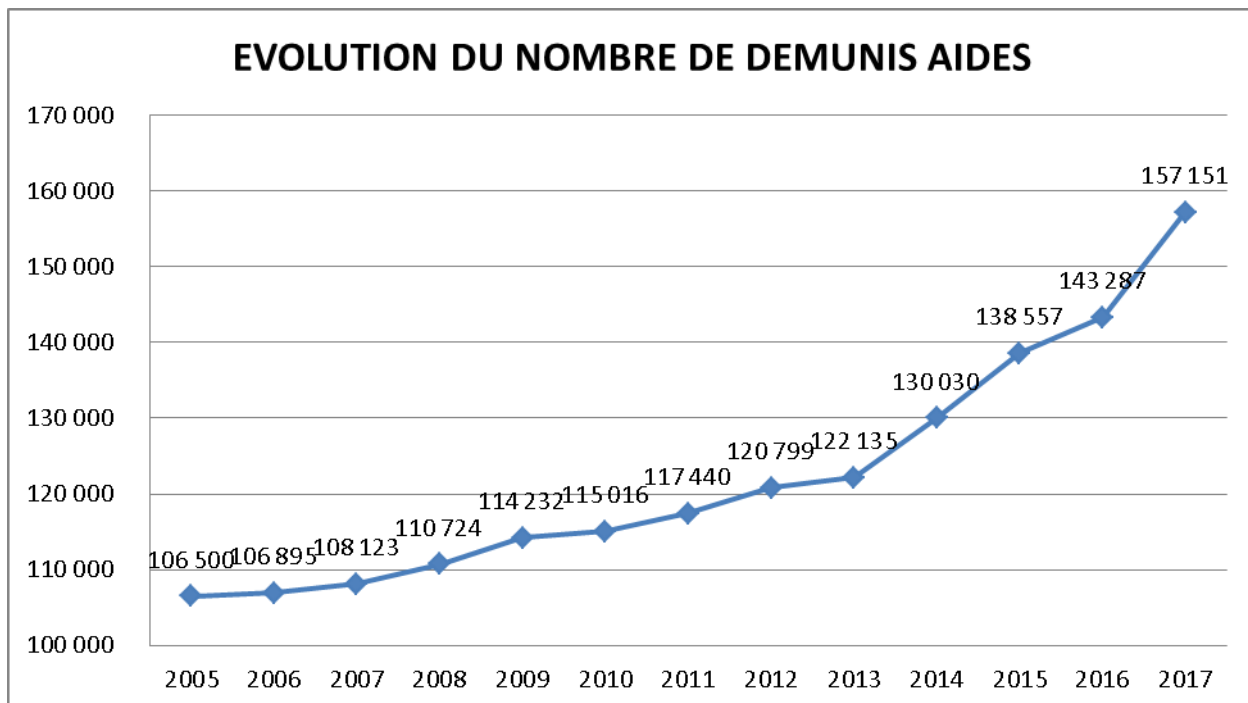
- Démunis aidés.

Au 31 décembre 2017, le nombre de démunis aidés par les Banques Alimentaires s'élève à 157.151 contre 143.287 en 2016, soit une augmentation de 13.864 ou 9,7%.

Le nombre moyen de démunis durant l'année 2017 étaient de 145.508.

Il y a donc une augmentation substantielle vers la fin de l'année.

Au cours des dernières années, le nombre de démunis aidés a évolué comme suit:



2. Au niveau des Régions.

Nombre d'associations caritatives agréées et démunis aidés au 31.12.2017		
Région	Associations	Démunis
Bruxelles-Capitale	116	24.339
Flandre	261	61.747
Wallonie	264	71.065
Total	641	157.151

3. Au niveau des Banques Alimentaires.

Nombre d'associations caritatives agréées et démunis aidés au 31.12.2017		
Banque Alimentaire	Associations	Démunis
BAB (Bruxelles-Brabant)	116	24.339
- Bruxelles Capitale	(84)	(17.819)
- Brabant wallon	(19)	(3.193)
- Brabant flamand	(13)	(3.327)
BAC (Charleroi)	63	21.240
BAL (Liège)	84	22.465
BANL (Namur-Luxembourg)	55	15.975
BAT (Tournai)	59	11.385
VBAMT (Anvers-Malines-Turnhout)	66	26.648
VBL (Limbourg)	49	11.119
VBO (Flandre Orientale)	62	9.976
VBW (Flandre Occidentale)	87	14.004
Total	641	157.151

III. LOGISTIQUE.

1. Infrastructure des Banques Alimentaires.

- Fin 2017, la surface totale des entrepôts s'élevait à 1.203m² .
Les chambres froides (températures positives) avaient une capacité de 707 m³ et les chambres frigorifiques (températures négatives - surgelés) de 1.160m³.
Les bureaux et les locaux sociaux occupaient une surface de 1.746 m².
- La Banque Alimentaire de Namur-Luxembourg (BANL) dispose de quatre sous-dépôts situés respectivement à Saint-Ode (Beauplateau), Rochefort, Arlon et Leuze.
- La Banque Alimentaire du Hainaut Occidental et de Mons Borinage (BAT) dispose de deux sous-dépôts, situés respectivement à Mouscron et Mons.
- Etant donné les livraisons irrégulières des produits provenant du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD), plusieurs Banques Alimentaires ont dû louer temporairement des surfaces de stockage supplémentaires.

2. Equipement.

- Les Banques Alimentaires ont continué à investir dans l'achat d'équipement nécessaire pour assurer un bon fonctionnement: matériel d'entreposage et de manutention (transpalette, chariots-élévateur, étagères, etc.) et matériel de bureaux (photocopieuses, ordinateurs, mobilier, etc.).
- Le nouveau logiciel de gestion des flux de marchandises, en exploitation à la BAT depuis fin 2013, est actuellement adapté et est introduit progressivement dans les autres Banques Alimentaires.

3. Main-d'œuvre.

Fin 2017, les Banques Alimentaires comptaient 303 collaborateurs (contre 297 en 2016), dont 15 à la Fédération et 283 dans les Banques Alimentaires régionales. 303 de ces collaborateurs étaient des bénévoles et 18 avaient un statut social particulier (agents contractuels subventionnés -ACS- ou engagés sur base de l'article 60 de la réglementation permettant aux autorités publiques de mettre des chômeurs au travail).

4. Transports.

Les Banques Alimentaires disposent au total de 21 véhicules pour assurer leurs transports.

Les Banques Alimentaires de Flandre Orientale (VBO) et de Bruxelles-Brabant (BAB) ont investi dans une nouvelle camionnette.

Dans la mesure où ces véhicules sont insuffisants, il est fait appel aux services

d'entreprises de transport.

Certaines entreprises ont d'ailleurs offert des transports gratuits.

La vie à la Fédération.

I. GESTION.

1. Assemblée générale.

L'Assemblée générale statutaire s'est tenue à Berchem-Sainte-Agathe, le 27 mars 2017. Lors de cette séance, l'Assemblée a pris les décisions suivantes :

- en ce qui concerne la composition de l'association, L'Assemblée générale;
 - * a nommé Jozef Mottar et Peter Verreyken membres de l'association et représentant la Fédération;
 - * a nommé Bruno Neve membre de l'association, représentant la BAL.
 - * a accepté la démission de Michel Duchene comme représentant de la BAL et de Alfons De Vadder et Peter Verreyken comme représentants de la Fédération.
- concernant la composition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale:
 - * a pris acte de la démission de Vivianne Bessems, qui reste membre et représentante de la BAL et a confirmé la nomination de Bruno Neve pour terminer le mandat d'administrateur de Viviane Bessems (jusqu' en 2018);
 - * a pris acte de la démission de Alfons De Vadder et a confirmé la nomination de Jozef Mottar comme administrateur délégué.
 - * a renouvelé le mandat de Freddy Bevernage et de Sylvain Holemans pour une durée de 4 ans (jusqu'en 2021).

2. Conseil d'administration.

Le Conseil s'est réuni quatre fois, à savoir les 27 février, 26 juin, 25 septembre et 4 décembre 2017.

Lors de la réunion du 27 février, le Conseil a pris acte de la démission de Viviane Bessems et a proposé que Bruno Neve achève son mandat (jusqu'en 2018).

Lors de la réunion du 26 juin, le Conseil a pris acte de la démission de Alfons De Vadder et proposé que Jozef Mottar le remplace et achève son mandat.

Lors de la réunion du 4 décembre, le Conseil a pris acte de la démission de Jean-Claude Breuse.

Ignace Bosteels annonce qu'il démissionnera comme Président du Conseil d'administration et propose que Piet Vanthemse prenne sa succession à compter de la prochaine Assemblée générale.

Le Bureau du Conseil d'administration, composé du président, des vice-présidents et de l'administrateur délégué, s'est réuni les 21 février, 30 mai, 4 septembre et 13 novembre, afin d'accompagner les travaux des groupes stratégiques et de préparer les réunions du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2017, le Conseil d'administration était composé comme indiqué dans l'annexe II du présent rapport.

3. Collaborateurs /Collaboratrices.

En 2017, un collaborateur a quitté la Fédération , à savoir Alfons De Vadder.

Au 31 décembre 2017, la Fédération comptait 15 collaborateurs/ collaboratrices permanents et 3 conseillers, tous bénévoles (voir l'organigramme dans l'annexe III du présent rapport).

II. AU SERVICE DES BANQUES ALIMENTAIRES.

1. Au niveau national.

Communication.

Sites web pour les Banques Alimentaires grâce à l'aide financière de la Fondation BNP Paribas Fortis

Dans le cadre de ce projet, ayant débuté au courant du dernier trimestre de 2016 avec la Banque Alimentaire Bruxelles-Brabant, 2 autres Banques Alimentaires sont désormais en ligne:

La Banque Alimentaire de Charleroi et du Centre et la Voedselbank West-Vlaanderen;

La Voedselbank Limburg est en phase de préparation.

La Banque Alimentaire de Tournai, quand à elle, garde momentanément son site initial.

Plan de communication à long terme.

La rencontre avec 5 agences de communication nous a permis de comparer/définir nos besoins en fonction d'un objectif majeur: réaffirmer la notoriété des Banques Alimentaires auprès du grand public en leur donnant plus de visibilité et en redéfinissant leur rôle et missions.

Les Banques Alimentaires existent depuis plus de 30 ans et beaucoup ne savent toujours pas ce qu'elles font, ni qui elles sont.

À cette fin, une campagne médiatique est prévue en 2108.

Gestion du bénévolat.

Ce groupe a proposé au Conseil d'administration un vade-mecum pour la gestion du bénévolat au sein des Banques Alimentaires, ainsi qu'un modèle de règlement d'ordre intérieur. Ces documents ont été adoptés en décembre 2016.

Diversification des ressources alimentaires et autres.

Un code de conduite générale pour la récolte des invendus dans les magasins (« la ramasse ») a été élaboré dans lesquels sont décrit les obligations à la fois pour le donateur et pour la Banque Alimentaire réceptrice. En même temps, les points de vente et les associations caritatives ont été localisés, ce qui permettra de mieux organiser cette récolte. Un grand sondage auprès des associations caritatives agréées et des Banques Alimentaires a été organisé, afin de détecter les possibilités et les problèmes qui se posent.

- Transformation d'aliments.

Les discussions ont porté principalement sur la question de savoir comment transformer les fruits et légumes. Les problèmes à résoudre concernent le coût de la transformation, les quantités et la main d'œuvre. Une solution satisfaisante ne semble pas facile à trouver.

2. Au niveau européen.

La Fédération belge est représentée au sein du Conseil d'administration de la Fédération européenne des Banques Alimentaires (FEBA), qui représente 271 Banques Alimentaires dans 23 pays de l'Europe.

Elle a été représentée aux Assises annuelles de la FEBA, qui se sont tenues à Rotterdam (Pays-Bas) et qui avaient comme thème principal la lutte contre le gaspillage alimentaire.

III. COMMUNICATION.

Les Banques Alimentaires ont été régulièrement dans la presse écrite et sur les chaînes de télévision, tant au niveau national que régional.

Chaque numéro de « Foodbanks News » de la Fédération reprend une liste des retombées dans la presse.

- Via les réseaux sociaux, soit le site web www.foodbanks.be et Facebook .
- <https://www.facebook.com/banquesaliment.voedselbankenBE>, la Fédération publie toutes les actions réalisées avec les partenaires au profit des démunis et autres communiqués importants. D'autre part, 7.740 euros ont pu être récoltés via <http://www.foodbanks.be/fr/faites-un-don> (paypal).
- En 2017, trois numéros du bulletin d'information « Foodbanks News » ont été publiés, en février, mai et novembre.

IV. FINANCES.

1. Compte de résultats.

En exploitation courante, les recettes atteignent 2.350.239 euros, contre 2.128.671 euros en 2016.

Grâce à la générosité de nombreux citoyens, associations et entreprises, les dons et legs en faveur de notre Fédération atteignent un niveau de 2.046.075,08 euros, environ 8,6 % de plus qu'en 2016.

Les frais généraux de la Fédération (principalement loyer, transport et stockage d'aliments, frais d'informatique, de communication et de récolte de fonds) s'élèvent à 2.378.826 euros.

2. Bilan.

L'actif du bilan s'élève à 8,7 millions euros. Il comprend les propriétés immobilières de la Fédération situées à Berchem-Sainte-Agathe, Meux, Marcinelle et Froyennes, pour un total de 3,2 millions euros et les placements qui sont la contrepartie des fonds affectés. Il comprend aussi les comptes bancaires d'investissements, d'épargne et à vue.

Du côté passif, la situation se présente comme suit : le patrimoine durable s'élève à 300.000 euros, le Fonds affecté aux investissements à 3,1 millions euros, le Fonds affecté à la continuité à 1,5 millions euros et le report des années précédentes à 600.000 euros. Les dettes à très court terme atteignent 3,1 millions euros.

4. Règles comptables.

Conformément à l'arrêté royal du 19 décembre 2003 relatif aux grandes ASBL, la comptabilité n'enregistre pas les mouvements de produits reçus à titre gratuit, c'est à dire dont la valeur est considérée comme étant nulle.

Commentaire sur le résultat 2017

Le résultat opérationnel est légèrement positif. Néanmoins, le résultat global est nettement influencé négativement par une réduction de valeur, de 3 à 2 millions, de l'immeuble sis à Berchem-Ste-Agathe.

Les droits d'enregistrement et frais de notaire à l'actif du bilan (401.197 euros) ont également été pris en résultat.

L'estimation précédente était basée sur le prix d'achat. Ce montant correspondait à l'estimation faite par un expert indépendant désigné par BNPParibas Fortis qui a accordé un prêt d'également 3 millions d'euros.

En 2017, le Conseil d'Administration a décidé de vendre l'immeuble pour une double raison : (1) la capacité estimée nécessaire pour l'entreposage de la Banque Alimentaire Bruxelles-Brabant a été réduite drastiquement, vu la nouvelle procédure pour l'entreposage de produits FEAD (entreposage externe centralisé) et (2) les coûts de

rénovation ou de reconstruction semblaient être nettement plus élevés qu'initialement prévus.

Dans le cadre d'une saine gestion financière, le Conseil d' Administration a décidé de revoir la valeur comptable de l'immeuble et de la réduire à un montant qui reflète une valeur correspondant à la valeur estimée du terrain en vente forcée.

PERSPECTIVES D'AVENIR.

2018 sera une année pleine de défis.

Une première question prioritaire concerne l'amélioration de la professionnalisation des services centraux. Aussi bien dans le domaine de la comptabilité que dans celui de l'informatisation, il reste bon nombre de choses indispensables à réaliser. Pour l'année 2018, nous avons l'intention de pouvoir proposer une balance consolidée, ainsi que d'étendre le programme Food IT (qui est utilisé actuellement pour le programme du FEAD) sur tous les domaines d'applications.

Un deuxième défi concerne la nécessité à veiller de pouvoir offrir des aliments de qualité suffisante, afin de pouvoir faire face aux besoins attendus. Nous croyons qu'il reste, dans ce domaine, encore du potentiel dans la ramasse d'aliments invendus dans les grandes surfaces. Evidemment, cela nécessite non seulement de la main d'œuvre, mais également des moyens et de l'infrastructure.

Puisqu'il s'agit dans ce cas surtout d'aliments frais, une augmentation de la capacité de transport frigorifique et de stockage (aussi bien frigos que cellules de congélation) est nécessaire. Cela exige non seulement une bonne coopération avec la grande distribution, mais aussi de bonnes conventions. Il sera possible de prévenir ainsi, dans pas mal de cas, le gaspillage de vivres.

La mise en place de plates-formes de collecte et de distribution, en collaboration avec les CPAS et /ou les associations caritatives, pourra y contribuer dans une large mesure.

Vu l'incertitude existante quant à la survie des campagnes européennes d'aide alimentaire, la recherche de sources d'approvisionnement alternatives est également importante. Il n'est pas clair, aujourd'hui, ce qui arrivera après 2020, lorsque le programme actuel prendra fin. A l'heure actuelle, nul ne sait s'il y aura encore de l'aide alimentaire financée par des moyens européens et, si oui, quels seront les budgets mis à disposition. Vu le volume de vivres déjà très important et toujours en hausse, que les Banques Alimentaires distribuent aux démunis, il ne fait aucun doute que l'aide alimentaire gratuite restera indispensable après 2020.

Le troisième important défi qui se posera aux Banques Alimentaires est la nécessité de disposer de moyens de fonctionnement suffisants. Des investissements ponctuels seront nécessaires pour gérer de façon rapide et efficace les importants flux de marchandises, entre autres dans le domaine de la capacité de stockage pour tous genres de produits, et de moyens de transport adaptés. Ceci non seulement pour les dépôts centraux des Banques Alimentaires, mais également pour les associations caritatives qui distribuent les produits aux démunis.

Afin de réaliser les objectifs et de pouvoir faire face aux défis, le Conseil d'administration a approuvé un plan de communication qui démarre en 2018.

Le plan vise, entre autres :

- la sensibilisation de la population belge en des entreprises,
- l'augmentation des rentrées financières,
- la recherche de nouveaux bénévoles ayant les compétences voulues.

Jozef Mottar
Administrateur délégué

Ignace Bosteels
Président

FEDERATION BELGE des BANQUES ALIMENTAIRES

FBBA	<p>Fédération Belge des Banques Alimentaires rue de Glasgow, 18 – 1070 Bruxelles Tél : 02/559.11.10 E-mail : info@foodbanks.be www.foodbanks.be Président : Ignace Bosteels</p>
------	---

BANQUES ALIMENTAIRES

BAB	<p>Banque Alimentaire Bruxelles –Brabant rue de Glasgow, 16 – 1070 Bruxelles Tél : 02/522.97.00 E-mail : brabant@foodbanks.be www.foodbank-brabant.be Président : Sylvain Holemans</p>
BAC	<p>Banque Alimentaire du Pays de Charleroi et du Centre rue Petite Chenevière, 72 – 6001 Marcinelle Tél : 071/51.02.39 E-mail : charleroi@foodbanks.be www.banquealim-charleroi.be Président : Jean-Claude Breuse</p>
BAL	<p>Banque Alimentaire de la Province de Liège Siège social : avenue de Jupille, 19 local 8b – 4020 Liège Tél : 04/337.92.92 Entrepôt : rue de la Tonne, 80c – 4430 Liège (Ans) Tél : 04/384.73.54 E-mail : liege@foodbanks.be www.foodbanks-liege.be Président : Denis Vyncke</p>
BANL	<p>Banque Alimentaire de Namur et Luxembourg rue Jancquart, 9B – 2081 Meux Tél : 081/56.85.35 E-mail : namurluxembourg@foodbanks.be Sous-dépôts à Rochefort, Saint-Ode (Beauplateau), Arlon et Leuze. Président : Marc Van Nes</p>
BAT	<p>Banque Alimentaire du Hainaut Occidental et de Mons-Borinage rue du Progrès, 33 – 7503 Froyennes Tél : 069/60.94.00 E-mail : tournai@foodbanks.be www.banquealimentairesbat.org Sous-dépôts à Mouscron et Mons Président : Jacques Vandenschrik</p>

VBAMT	<p>Voedselbank Antwerpen-Mechelen-Turnhout Siège social : Lambrechtshoekenlaan, 254 bus 2 – 2170 Merksem Tél : 03/645.01.79 E-mail : antwerpen@foodbanks.be Entrepôt 1 : IJzerenweglei, 19 - 2640 Mortsel Entrepôt 2 : Domein Fort 4, Loods 41, Neerhoevelaan – 2640 Mortsel Président : Piet Verstappen</p>
VBL	<p>Voedselbank Limburg Herkenrodebosstraat, 40 bus 7 – 3511 Hasselt Tél : 011/87.36.49 E-mail : limburg@foodbanks.be Président : Roger Van Diest</p>
VBO	<p>Voedselbank Oost-Vlaanderen Begoniastraat, 23c – 9810 Eke – Nazareth Tél : 09/238.33.77 E-mail : oostvlaanderen@foodbanks.be Président : Denis Vyncke</p>
VBW	<p>Voedselbank West-Vlaanderen Weidenstraat, 38 – 8520 Kuurne Tél : 056/72.88.74 E-mail : westvlaanderen@foodbanks.be Président : Henri Verwee</p>

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION

(au 31 décembre 2017)

Président	Ignace Bosteels
Vice-Présidents	Sylvain Holemans Jacques Vandenschrik Denis Vyncke
Administrateur délégué	Jozef Mottar
Secrétaire général	Henry Buyens
Trésorier	Freddy Bevernage
Membres	Jean-Claude Breuse Gaëtan van de Werve Roger Van Diest Marc Van Nes Henri Verwee Piet Verstappen Jean-Marie Standaert Gaëtane Janssens

ORGANIGRAMME DE LA FEDERATION

(au 31 décembre 2017)

Présidence	Ignace Bosteels
Direction	Jozef Mottar
Services généraux	
Secrétariat	Henry Buyens
Finances	Freddy Bevernage Caroline Blondeau
Communication	Jacqueline Van Hussel
Approvisionnement	
Coordination	Gaëtane Janssens
Qualité/Sécurité	Jef Mottar
Prospection	William De Witte
Statistiques	Jean-Marie Belien
ICT	Philippe Van Eerdewegh
Collectes	Jean Noblesse Michel Verkaeren Françoise Verwee Gaëtane Janssens
Porte-paroles	Ignace Bosteels Jozef Mottar
Conseillers techniques	
Communication	
Assurances	Alain Claessens
Immobilier	Benoît Braeckman
Traductions	Willy De Mesmaeker